

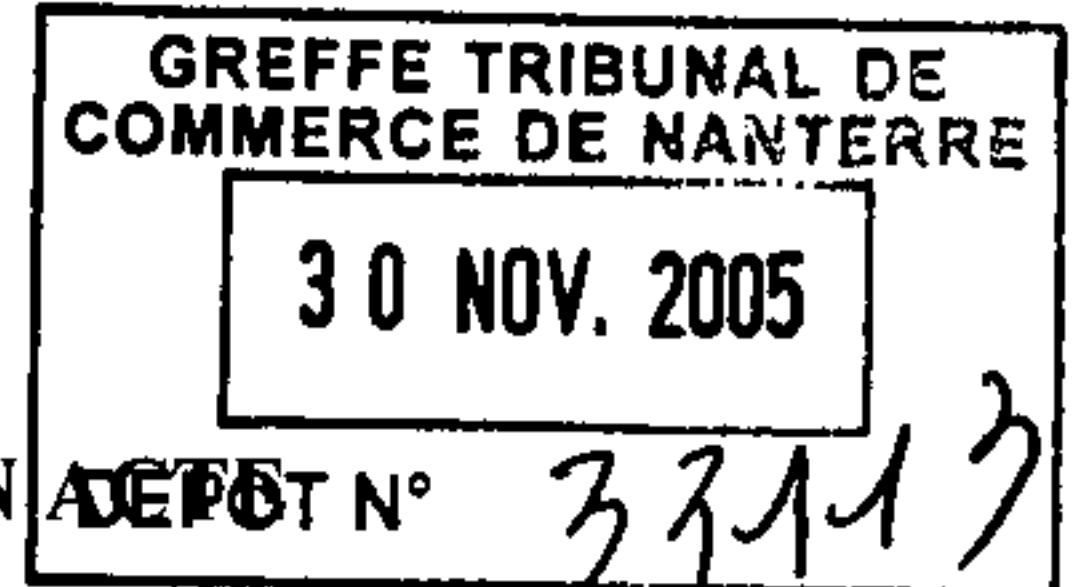
AIR BAIL

Société par Actions Simplifiée au capital de € 24.000.000
Siège Social : 17, Cours Valmy - 92800 PUTEAUX
722 017 134 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE EXPRIMEES DANS UN ACTE

DU 27 OCTOBRE 2005



Le 27 octobre 2005, l'Associé unique a signé l'acte dont la teneur suit :

La société GENEFINANCE, Société Anonyme au capital de 1.600.000.000 euros, dont le siège social est à PARIS (75009) 29 boulevard Haussmann, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 321 513 327,

représentée par Monsieur Arnaud JACQUEMIN, Directeur Général Délégué,

Associé unique de AIR BAIL, Société par Actions Simplifiée au capital de 24.000.000 euros, dont le siège social est à PUTEAUX (92800) 17 cours Valmy, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 722 017 134,

DECIDE :

PREMIEREMENT

Connaissance prise du rapport du Président, de prendre acte de la démission de Monsieur Marc MESNIL de ses fonctions de Président.

L'Associé unique remercie Monsieur Marc MESNIL pour les services qu'il a rendus à la société tout au long de son mandat.

DEUXIEMEMENT

Connaissance prise du rapport du Président, de nommer, en remplacement, et sans limitation de durée, Madame Véronique COURTADE demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200) 128 avenue Achille Peretti.

Ces fonctions seront exercées gratuitement.

TROISIEMEMENT

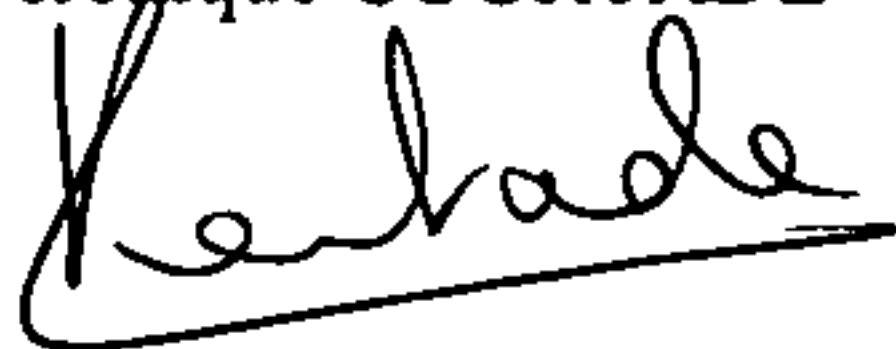
De conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie certifiée conforme du présent acte ou d'un procès-verbal constatant ses décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Fait à Puteaux,
Le 27 octobre 2005

Pour GENEFINANCE
Arnaud JACQUEMIN

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Véronique COURTADE



CERTIFIÉE CONFORME

Le Président